

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 13
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 18

Date de convocation : 9 octobre 2025.

Date de publication : 24 octobre 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jacques PEREIRA, Jean-André GUILLERMIN, Dominique JOBARD, Bernard FAVRE, Loïc COLTEL, Willy BONFY, et Mmes Françoise MATHIEU-HUMBERT, Marie-Claude POTTIER, Marie-France AULAS, Florence CHEVASSON, Sophie DUMONTEL et Virginie THIVENT.

Excusé(es) : Mme Laure SEYDOUX, Mme Corinne MERLIN a donné procuration à Mme Sophie DUMONTEL, Mme Sonia BLONDEAU a donné procuration à M. Jean-André GUILLERMIN, M. Benoît MEILHAC a donné procuration à M. Bernard FAVRE, M. Bernard COTTIN a donné procuration à M. Loïc COLTEL, M. Fabrice THERVILLE a donné procuration à M. Willy BONFY.

Absent(s) : Néant.

Secrétaire de séance : M. Loïc COLTEL.

Objet : 2025/1710/054 – *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 3 septembre 2025.*

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2025.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 3 septembre 2025.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.



Pour copie certifiée conforme
Le 20 octobre 2025,
Le Maire, Robert LUQUET

